



l'ECHO de Saint
Hilaire

Bulletin communal n° 46 - Janvier 2015

**JE SUIS
CHARLIE**

Page 3

Le mot du Maire

Pages 4-5

LE DOSSIER

Urbanisme

Page 6-7

Travaux

Page 8-9

Internet

Page 10-11

Développement durable :

- Agir ensemble pour les rapaces
- Nettoyage d'automne

Page 12

Environnement : la gravière

Page 13

Centre communal d'action sociale

Page 14-15

Comptes rendus des conseils municipaux

Page 16-17

Vie locale :

- Commémoration du 11 novembre
- Manifestations du Foyer rural

Page 18-20

Vie associative :

- Le Club de l'amitié
- Lumières et saveurs de Noël
- Noël des assistantes maternelles
- Dates à retenir

Page 21

Société : Attentats de Paris et de Charlie Hebdo

Page 22-23

Vie pratique :

- Pour que ça aille mieux entre nous
- Extension du réseau d'assainissement collectif
- Élagage
- Détecteurs de fumée
- Encombrants

Page 24

En bref :

- Les vœux du maire
- Infos mairie
- Etat-civil

An moment d'écrire cet édito l'indicible touche notre pays. Scènes abominables de carnages au journal Charlie hebdo, dans la rue et dans un magasin de Paris. L'obscurantisme au front bas a frappé ! Il y a longtemps que notre pays n'avait connu pareils crimes contre la liberté d'expression, contre la police, contre une religion et ce, au nom d'une croyance confessionnelle. C'est l'intelligence qui a été atteinte dans le but de provoquer la peur et la haine.

Ce n'est pas un pays replié qui doit réagir mais un peuple debout comme il l'a magistralement démontré ; debout contre la haine, debout contre les flingueurs de la démocratie, debout contre les amalgames ravageurs, debout contre le racisme que combattaient les regrettés dessinateurs de Charlie Hebdo, debout pour la paix.

Le peuple de France doit combattre le terrorisme sans avilir ses valeurs républicaines, sans affaiblir la démocratie, en résorbant la pauvreté, la misère, le chômage, terreaux des dérives les plus folles et les plus désespérées.

2015 fait ses premiers pas avec une terrible hypothèque mais la vie continue pour tout un chacun et pour la commune.

Dans ce journal vous pourrez constater la vitalité des forces vives de la commune et celle de la municipalité. Atout essentiel car pour les années à venir la commune devra composer :

● **Avec l'austérité** imposée aux collectivités territoriales. C'est ainsi que le prélèvement sur les dotations normalement dues par l'état, s'élèvera d'ici 2017, à près de 30 000€ pour Saint-Hilaire. Cette austérité s'étend également aux subventions qui sont sévèrement contingentes.

● **Avec le développement urbain** qui découle des règles très permissives du PLU approuvé en 2013 et qui oblige à repenser les équipements et le fonctionnement. La commune doit supporter également l'aménagement des voies publiques pour desservir les accès aux divers lotissements. Le dossier ouvert dans ce numéro fait le point sur la situation et traduit le travail nécessaire qui a été fait pour.

● **Avec l'environnement réglementaire et législatif** qui impose des aménagements sur les équipements et le fonctionnement. L'école a fait dès l'été dernier l'objet de travaux qui répondent en partie à ces obligations et qui continueront avec l'aide financière sollicitée par les dossiers montés par les élu(e)s et le personnel communal tout au long de 2014.

Ce travail sur l'accessibilité des bâtiments vaut également pour la mairie et la salle polyvalente.

● **Avec la réforme territoriale** qui aura des conséquences quant à l'évolution des compétences et quant à l'impact sur les budgets des communes.

L'année 2015 dès ses premiers pas, annonce les épreuves que nous surmonterons tous ensemble en faisant cause « commune ». Ainsi nous forgerons de la force et de l'humanité à la fois pour le village et pour le pays.

Bonne année à toutes et à tous.



L'ÉCHO DE SAINT HILAIRE - Publication de la mairie de Saint-Hilaire 31410 - Tél. 05 34 46 01 90 - mairie.sthilaire31@wanadoo.fr
Directeur de la publication : André Morère - Conception rédaction : Monique Salamon - Maquette : Estelle Fontaine - Impression : Imprimerie Cazaux à Muret.
Remerciements aux élus, à tout le personnel de la mairie et de la CAM, et à l'ensemble des associations pour leur soutien et leur aimable participation à la réalisation de cette publication.

Le 29 septembre dernier la commission urbanisme a fait le point sur le développement de l'urbanisme dans notre commune.

Les raisons de ce développement important tiennent à la permissivité du PLU avec l'auto-régulation par les aménageurs des zones AU1, AU2, AU3 et AU4. La constructibilité de ces zones est liée au % de remplissage de chacune d'elles. De plus les règles d'urbanisme du PLU sont très ouvertes et se conjuguent avec la loi ALUR pour une densification maximale des zones.



Les Jardins du village (Francelot)

Ces raisons expliquent :
 1- l'émergence d'importants projets en cours de réalisation ou en sursis
 2- un nombre de permis de construire en forte hausse
 3- des travaux de voirie et de réseaux budgétairement lourds

Le tableau ci-après donne la situation au 31 décembre 2014 :

Les projets	État d'avancement	Nombre de logements prévus	Nombre de PC déposés	Nombre de PC accordés	Population attendue (logts x 2,3)
Les 5 hameaux (Les Parcs)	En cours de réalisation	45	29	19	104
Les jardins du village (Francelot)	En cours de réalisation	58	13	7	133
La Borde France Lot (Mont Valier Est)	Projet déposé, en cours d'instruction	32			74
Colomiers Habitat (Mont Valier Ouest)	Projet à l'étude	36			83
Domaine de la Louge (Rue de l'Oraison)	Projet refusé. Attente d'une modification PLU pour optimisation	22			50
Sant Alari (Voie Romaine)	Projet différé suite à l'arrêté préfectoral prescrivant des fouilles archéologiques	7			16
Projet immeuble 10 av. du Mont Valier	Projet en cours d'étude	32			74
Diffus	Projets individuels	20	7	6	46
TOTAL		252			580

Comme on peut le constater d'ici 5 ans la commune comptera, si tous les projets se réalisent, près de 1600 habitants soit une augmentation de 50% par rapport à 2014.

Les Permis d'Aménager accordés au lotisseur propriétaire des terrains de part et d'autre de l'avenue du Mont Valier imposent de respecter les contraintes d'URBANISATION des voies départementales. Ces projets entraînent des travaux de voirie à la charge de la commune dont certains peuvent être subventionnés. Le tableau suivant détaille la liste de ces travaux.

Le tableau ci-après donne la situation au 31 décembre 2014 :

Nature des travaux	Programmation	Montants	Reste à charge commune
Carrefour Mansencal/ Voie romaine*	2015	50 000 €	40 000 €
Accès lotissements Francelot Colomiers Habitat* (tranche 1)	2015	125 000 €	125 000 €
Piétonnier Mont Valier Est* (tranche 2)	2015	85 000 €	68 000 €
Eclairage public Mont Valier Est	A programmer	100 000 €	60 000 €
Tranches suivantes	Non programmées	300 000 € (montant non consolidé)	255 000 € (montant non consolidé)
Renforcement adduction eau potable Domaine de la Louge	A programmer selon avancement projet	40 000 €	40 000 € (réduction possible avec prise en charge aménageur)
TOTAL		700 000 €	588 000 €

* L'urgence de sécuriser le carrefour Mansencal/voie romaine doit se faire par la réalisation d'un plateau surélevé. Les détails techniques seront communiqués au moment de travaux

* L'accès lotissement Francelot/Colomiers Habitat tranche 1 demande la réalisation d'un rond point et d'un mini giratoire non subventionnés par le Conseil Général

* La réalisation d'un chemin piétonnier dans le cadre des cheminements doux doit se matérialiser sur le Mont Valier côté Est

En regard de ces investissements il convient d'identifier des éventuelles recettes :

Nature	Montants estimés	Commentaires
Transaction immobilière Francelot/Mairie/Colomiers habitat	390 000 €	-
Produit taxes d'aménagements	390 000 €	Si tous les projets sont réalisés
Produit des impôts induit par population nouvelle (estimation 2025)	140 000 €	En plus par an, avec un différé de 3 ans, si tous les projets sont réalisés
Dotations de l'état supplémentaire	0 €	Cause prélèvements annuels pour réduction du déficit public

Les informations ci-dessus montrent l'importance des dépenses consacrées aux travaux d'aménagement induits par le développement urbain.

Pour autant, l'apport de population, dont le pic devrait être atteint en 2019, va également entraîner des dépenses de fonctionnement et d'investissement supplémentaires pour lesquelles les marges de manœuvre de la commune seront réduites, en raison d'une part des investissements obligatoires

sur les travaux d'aménagement, mais aussi en raison de la baisse de la dotation de l'Etat.

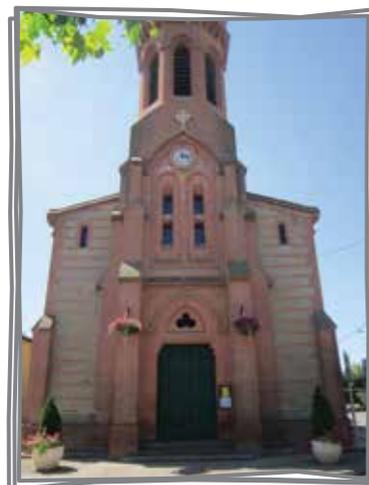
L'expansion de la commune est attendue et représente une chance pour son avenir. Le développement des commerces en sera facilité même si le contexte est aujourd'hui difficile.

Les élus ont à cœur de réussir cet enjeu à la fois pour améliorer la vie au village et pour accueillir du mieux possible les nouveaux habitants. ■



» Ecole

- ▶ Fermeture du sas du préau par un ensemble menuisé.
Coût TTC 7897 € - Subvention 40 % du montant HT
- ▶ Mise en place d'un revêtement antidérapant sur le sol de l'ancien préau en remplacement du carrelage existant très glissant.
Coût TTC 3285 €
- ▶ Maintenance et réparation des climatisations.
Coût TTC 850 €
- ▶ Réparations diverses d'électricité.



» Eglise

L'horloge de l'église étant très ancienne, il a été nécessaire d'effectuer :

- ▶ le remplacement des moteurs de tintement des cloches 3 et 4, des fixations en mauvais état, du câblage vétuste des moteurs du coffret de commande, afin d'éviter l'absence d'avertissement des diverses célébrations
Coût TTC 3000 €
Subvention 1^{ère} tranche 40 % du montant HT - Programme non achevé
- ▶ la réfection solins zinc et étanchéité des frontons
Coût TTC 2200 €



» Espace Jeunes

Remplacement du rideau métallique et de la porte-fenêtre suite à vandalisme
Coût TTC 4264 €
Part communale 275 €



» Cimetière

- ▶ Entretien
- ▶ Désherbage en plusieurs fois



» Chemin Ramounet Allée du Galant Chemin du stade

- ▶ Bouchage des nids de poule (7 tonnes d'enrobé)
- ▶ Curage des fossés chemin de Ramounet afin d'éviter l'inondation récurrente de la voie ce qui a impliqué des travaux d'un montant de **3143 €** réalisé dans le cadre du programme "Entretien voirie" (compétence CAM) auquel la commune participe dans le cadre des droits de tirages annuels prévus à hauteur de 28 000 €



» Place des Troubadours

- ▶ Elagage des arbres
- ▶ Mise en place illuminations de Noël



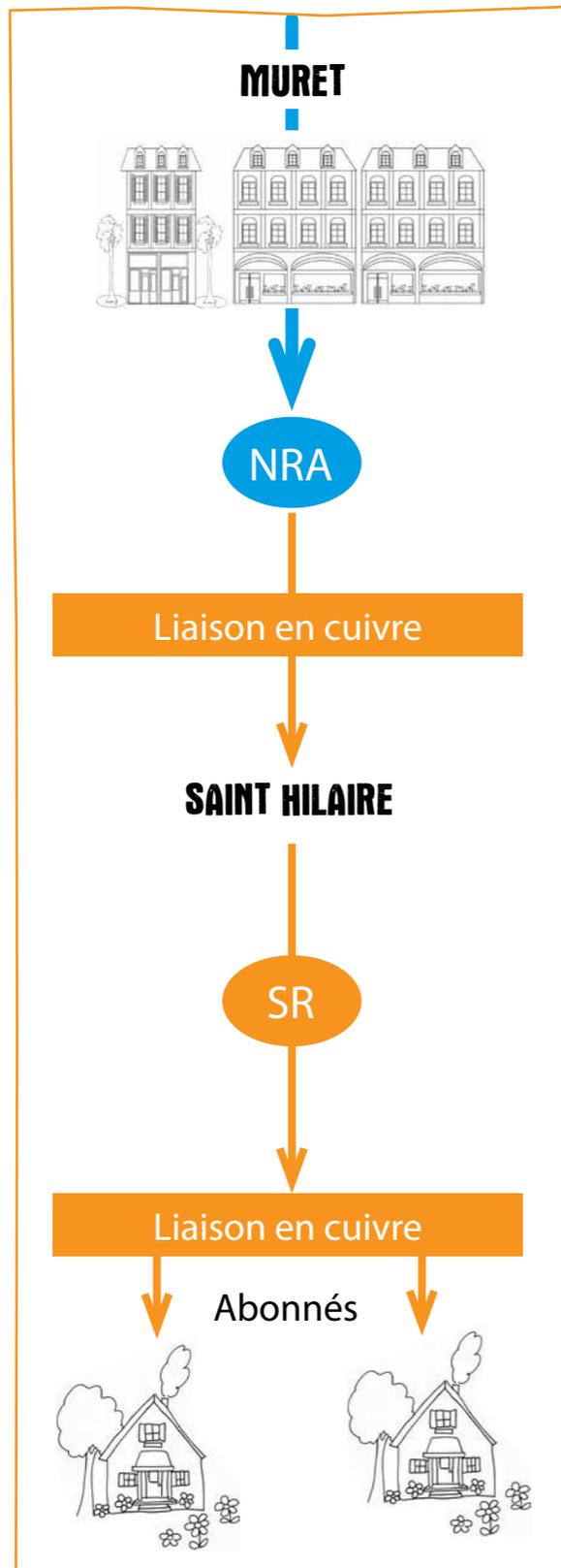
» Stade

- ▶ Entretien
- ▶ Mise en place de filets pare-balls
Coût TTC 4260 €



» Voie Romaine Avenue de Gascogne

Mise en place de 2 bornes incendie : La protection incendie du village imposée par le Syndicat départemental d'Incendie et Secours oblige la commune à compléter la mise en place des bornes d'incendie
Coût TTC 11700 €
Subvention du département 30 % du montant HT
Programme non achevé



Aujourd'hui

Les abonnés sont raccordés aux équipements de leur FAI situés dans le NRA de Muret, via le SR situé à côté de l'église de St Hilaire et la liaison en cuivre. La fourniture de l'accès à Internet en haut débit est mauvaise voire inexistante pour les habitants de St Hilaire par cette liaison filaire.

Bien que la commune de St Hilaire ne fasse pas partie des zones très denses, ORANGE a décidé d'investir (en dehors du cadre du SDAN) pour deux raisons :

- Les installations sont d'ores et déjà saturées et le développement de la commune contraint Orange, en qualité de gestionnaire du réseau, à investir pour assurer le raccordement obligatoire de tous les habitants,
- La qualité de service est très mauvaise et le gestionnaire de réseau est tenu de fournir un service minimum.

Lexique

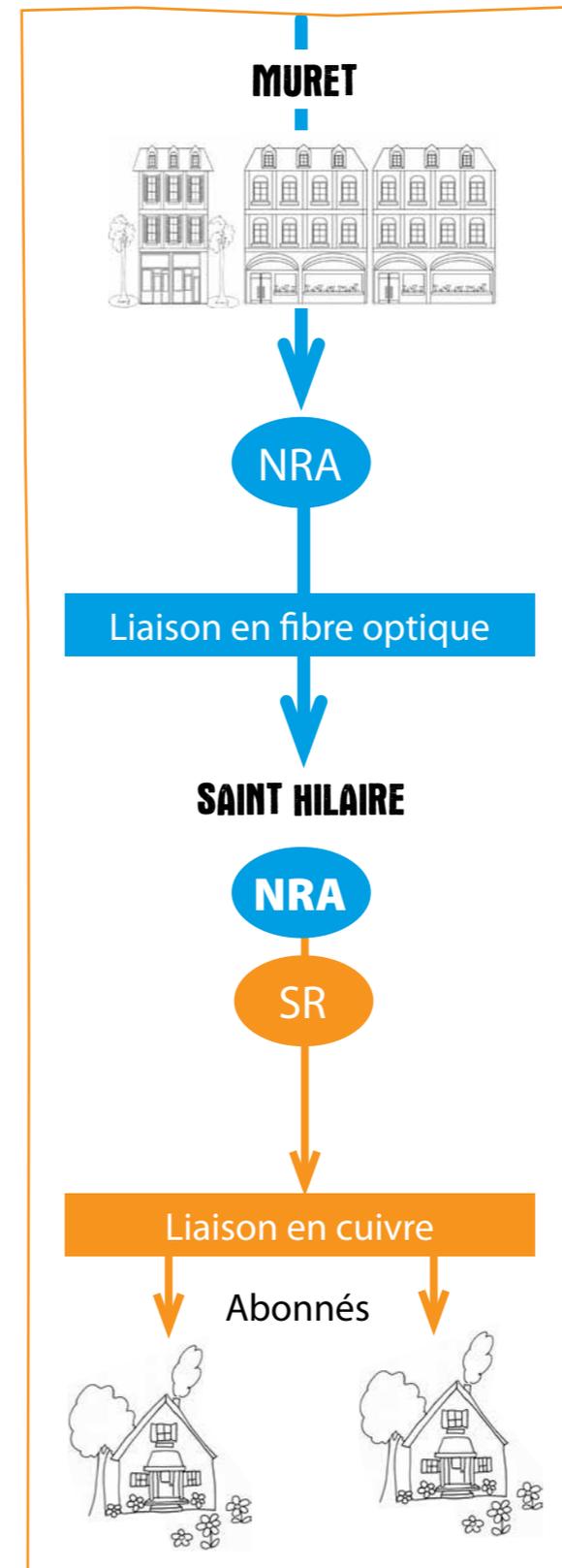
FAI :
Fournisseur d'Accès à Internet

NRA :
Nœud de Raccordement des Abonnés

SR :
Sous-Répartiteur

SDAN :
Schéma Directeur d'Aménagement Numérique

EPCI :
Etablissement Public de Coopération Intercommunale (par exemple, la CAM)



Mi 2015

Ce que va faire le gestionnaire du réseau d'ici mi-2015 au plus tard :
Orange, en qualité de Gestionnaire du réseau :

- Mettra en œuvre un NRA à St Hilaire et le raccordera au NRA de Muret par une liaison en fibre optique (opération hors SDAN).
- Informera les autres FAI de la création du nouveau NRA.

Ce que ne fera pas le gestionnaire du réseau d'ici juin 2015 :

La distribution depuis le SR jusqu'aux abonnés n'est pas modifiée.

Ce qui va changer pour les abonnés :

Tous les abonnés, quel que soit leur FAI, seront éligibles aux nouvelles capacités du réseau dont notamment un débit crête prévu de 20 Mb/s maximum (attention : le débit est toujours partagé entre les abonnés).

Et à plus long terme ?

Le SDAN décrit les aménagements nécessaires au déploiement du FTTH (débit crête de 100 Mb/s maximum) en plusieurs phases sur l'ensemble du département en dehors des zones très denses que sont Toulouse, la Métropole et Muret.

Les investissements dans le cadre du SDAN sont financés par l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, les EPCI et certains FAI.

La commune de St Hilaire entrerait dans ce schéma à la phase 2, prévue de 2020 à 2024 dès lors que la CAM adhèrera au SDAN. ■

Agir ensemble pour les rapaces

Comme nous vous l'annonçons dans le précédent numéro de *l'ECHO de Saint-Hilaire*, le nichoir pour la chouette effraie a été mis en place dans le clocher de l'église. La restauration et le maintien de sites de nidification pourront aider à la conservation de l'espèce. Le projet a été initié par "Les Amis de Saint-Hilaire" et M. Jean-Philippe THELLIEZ membre de "Nature Midi-Pyrénées" et habitant de Saint-Hilaire qui a coordonné l'ensemble des démarches.

Le nichoir a été fabriqué par des habitants de la commune : Michel Abadie et François Riou.

Longue vie à notre jolie chouette. ■



Toilette d'automne au village

L'association "Les Amis de Saint-Hilaire" a organisé le samedi 8 novembre après-midi une opération de collecte de débris, déchets, etc... de toutes sortes, qui jonchent les fossés longeant les voies de circulation de la commune....

Répartis en groupes de 5 personnes sur 7 zones différentes avec au minimum un adulte par équipe, un plan de la commune en main, les "collecteurs" munis de pinces, sacs, gilets jaunes et équipés de bottes et vêtements appropriés sont partis vers 14 heures effectuer leur tâche.

L'opération s'est déroulée dans la bonne humeur mais le résultat est pour le moins affligeant compte tenu du bric à brac collecté ! Les canettes, bouteilles plastique ou verre, papiers divers constituaient l'es-

sentiel mais également des curiosités inattendues n'ont pas manqué de créer des surprises ! Telle le dépôt sauvage d'une caravane sur le chemin qui borde le site du point vert.

Voilà une belle initiative qui devrait sensibiliser tout le monde à la sauvegarde et au respect de l'environnement ... il est permis de rêver !

L'après-midi s'est terminée par un goûter amplement mérité, offert par les élus.

Nos remerciements vont à la trentaine de bénévoles adultes, parents, grands-parents, enfants pour cet acte de citoyenneté, aux présidents des associations pêche et tennis ainsi qu'à la CAM qui a délégué un animateur du tri, sans oublier l'association "Les Amis de Saint-Hilaire" instigatrice de cette opération. ■



- 1 La "brigade" au départ
- 2 Le dépôt sauvage !!!
- 3 Et puis la pesée... une quarantaine de sacs pour 110 kg d'objets divers collectés

LA GRAVIERE - Site de "Terrefort"

Les problèmes rencontrés sur la qualité de gisement, le marché en récession depuis 2008 et les projets d'extension bloqués ont induit des modifications des conditions d'exploitation de la carrière.

Une restitution anticipée de 4 ha est proposée à la commune, le reste sera à disposition en 2020/2025. Lors d'une rencontre Exploitants du site, Commission gravière, Elus municipaux, le projet de réhabilitation du site a été ainsi défini :

Surfaces en eau	- 6,5 ha environ à usage de loisirs - 12 ha environ partie Nord "sanctuarisée" en réserve naturelle
Plantations	- 7,5 ha enherbés (vocation agricole) - 2 ha enherbés et plantés en espèces locales (biodiversité et accueil public) - 2 ha plantés (partie Nord : réserve naturelle)
Plateformes	- 12 000 m ² de plateforme stabilisée

Les plants retenus (arbres : érables, frênes, merisiers, chênes, saules, aulnes, tilleuls, alisiers - arbustes : noisetiers, camérisiers, cornouillers, troènes, noisetiers, viornes, prunelliers, fusains, églantiers) respectent les objectifs suivants :

- **Au Nord**, la zone "sanctuarisée" : espèces végétales favorisant la biodiversité, nécessitant peu d'entretien,
- **A l'Ouest**, une zone ouverte enherbée pouvant être utilisée à des fins agricole, avec des plantations linéaires pour délimiter la zone cultivable et le cheminement en bordure du plan d'eau. Des plantations le long des berges pour assurer ombrage et tenue des berges,
- **Au Sud-Ouest**, une plateforme stabilisée, ombragée, accessible à terme par le chemin de la Baylaque,
- **Au Sud et à l'Est**, une zone enherbée pouvant être destinée à l'agriculture. Les berges du "lac de loisir" seront également plantées avec des espèces locales.

La commune de Saint-Hilaire a donné son accord sur l'ensemble des modifications. Ce réaménagement permettrait de réduire les coûts d'entretien du site et offrirait davantage d'opportunités dans l'usage du site à l'avenir. Elle a aussi formulé deux demandes : la possibilité de laisser une partie du réseau électrique et l'aménagement de dépression variées sur le terrain pour constituer un terrain de jeux pour les jeunes de la commune. ■



Repas des aînés

Samedi 20 décembre le traditionnel goûter des aînés était organisé par le Centre Communal d'Action Sociale. La municipalité avait invité les aînés de 70 ans et plus à partager un goûter de Noël.

A cette occasion, le CCAS avait tenu à honorer Mme Ginette GERIVINI pour son implication dans l'association depuis sa création en 1997. Ginette ayant décidé qu'il était temps de quitter le CCAS après 20 ans de présence, M. Le Maire lui a exprimé sa profonde gratitude pour son dévouement en lui remettant la médaille du village et Mme Geneviève DEJEAN du CCAS en lui offrant un bouquet de fleurs. Ensuite place au spectacle de cette année, une rétrospective de la chanson française chantée en

costumes, de 1900 jusqu'à nos jours, et illustrée sur grand écran par des documents d'époque. Durant plus de 2h, on a pu voyager au gré d'un vaste répertoire de chansons populaires interprétées par la troupe Nathalie & Co, se souvenir et même fredonner ces airs qui ont bercé nos vies. Ensuite quelques 66 colis aux plus de 75 ans ont été distribués à la fin de l'après-midi par les membres du CCAS. Et c'est sur sur une ambiance chaleureuse que s'est terminée la journée. ■



Le CCAS c'est aussi "Le Café du Jeudi"

Un moment de partage et de convivialité le 1^{er} jeudi du mois à 14h à l'**Espace Jeunes**. Venez passer un après-midi dans la bonne humeur, jouer aux cartes, au loto, ou boire un café, papoter, prendre un goûter à partager... ■

Permanence CCAS

Mairie de Saint-Hilaire
le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois
de 16h30 à 18h
Mme Geneviève DEJEAN

Compte-rendu sommaire de la réunion du 30 mars 2014

- élection du Maire et des Adjointes

Compte-rendu sommaire de la réunion du 15 avril 2014

- élection des délégués aux EPCI (syndicats intercommunaux)
- élection des délégués du Conseil Municipal pour le Conseil d'Administration Centre Communal Action Sociale
- formation des Commissions Municipales et extra municipales
- délibération pour délégation consenties au Maire par le Conseil Municipal
- présentation des arrêtés de délégation du Maire aux Adjointes

Compte-rendu sommaire de la réunion du 22 avril 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- décide de voter les taux d'imposition communaux 2014, taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, identiques à l'année 2013
- valide le pourcentage des indemnités des élus 25 % brut/mensuel de l'indice 1015 pour le Maire, 16,50 % brut/mensuel de l'indice 1015 pour les adjoints
- décide de porter le taux de réactualisation du régime indemnitaire des employés au taux moyen et maximal à 5 % du traitement brut annuel de chaque agent à compter du 1^{er} janvier 2014
- charge M. le Maire de déterminer le taux individuel applicable à chaque agent
- décide que les dépenses relatives à cette prime seront prévues sur les budgets annuels
- déclare que le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal d'Assainissement pour 2013 n'appelle ni observation, ni réserve de sa part
- approuve le budget communal présenté pour 2014 : Fonctionnement : dépenses 821 282 € - recettes 821 282 € - Investissement : dépenses 546 999 € - recettes 546 999 €

Compte-rendu sommaire de la réunion du 20 juin 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- procède à la désignation de Madame HOURQUET Patricia et de Monsieur SILVESTRE René en tant que membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) auprès de la Communauté d'Agglomération de la CAM.
- approuve la demande d'inscription de travaux d'accessibilité pour le groupe scolaire communal dans le programme d'intégration des projets dans le cadre de la contribution territoriale Région/CAM,
- approuve les devis présentés pour un montant de 116 943,66 €,
- sollicite du Conseil Général une subvention pour l'aider à financer l'opération,
- décide que la part restant à la charge de la commune une fois le montant de la subvention connu sera prélevé sur les fonds communaux comme décrits dans le plan de financement.
- accepte le transfert de crédit, section Investissement, d'un montant de 1000 €, de l'article 2182 opération 18 matériel de transport à l'article 2128 opération 17 groupe scolaire, le budget 2014 étant ainsi régularisé.

Compte-rendu sommaire de la réunion du 25 août 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- approuve les comptes rendus des séances du 15 avril et 20 juin
- approuve la demande de transfert de subventions du Pool routier Investissement 2011/2012 auprès de 2 communes de la CAM,
- autorise l'acquisition d'une parcelle sise à La Borde pour 9117 m² en vue de réaliser un programme d'aménagement par un bailleur social,
- précise que cette opération sera prévue aux exercices 2015 et suivants,
- approuve la création d'un budget annexe "lotissement parcelle La Borde" lié à l'achat et la vente de la dite parcelle
- autorise la création d'un poste de Conseiller municipal délégué Patrimoine,
- fixe le montant de l'indemnité du conseiller délé-

gué au taux de 10,50 % de l'indice 1015 avec effet immédiat,

- approuve la modification des statuts du Syndicat du Touch sur sur les articles 2, 3, 8 et 10,
- approuve la dénomination des rues du lotissement "Les Jardins du village" : rue du Pastel, rue des Capitouls (prolongement) et du lotissement "Domaine des 5 hameaux" : rue du Gahus, rue du Bosc, rue du Soulé,
- accepte le transfert de crédits pour régulariser les écritures comptables par suite de la compétence Voirie à la CAM,
- approuve l'extension des compétences de la Communauté d'Agglomération du Muretain à "aires de grand passage" ainsi que les nouveaux statuts,
- précise que la Commune n'a ni bien, ni emprunt, ni subvention, ni contrat, ni marché, ni personnel à transférer à l'intercommunalité au titre de cette compétence,
- prend acte que cette nouvelle compétence n'entraînera aucune modification de l'Attribution de Compensation de la commune (AC),
- valide la participation des membres désignés aux différentes commissions de la CAM

Compte-rendu sommaire de la réunion du 15 décembre 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- approuve le compte rendu de la séance du 25 août
- approuve l'opération exposée concernant la demande d'aide dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour le programme accessibilité et conformité électrique des bâtiments communaux,
- approuve les devis présentés et le plan de financement,
- sollicite la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'aider à financer l'opération,
- décide que la part restant à la charge de la commune une fois le montant des subventions connues sera prélevée sur les fonds communaux
- approuve l'extension du réseau collectif d'assainissement sur l'ensemble des zones urbanisables de la commune, le schéma actuel n'étant pas étendu sur toutes ces zones,
- approuve le nouveau plan,

- approuve les termes du formulaire de demande d'intervention du service d'aide au recrutement du Centre de Gestion,
 - autorise le Maire à faire appel à ce service pour le recrutement et signer la convention,
 - approuve l'avant projet sommaire du SDEHG (Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne) concernant l'éclairage public du Mont Valier,
 - s'engage à verser au SDEHG une contribution au plus égale au montant indiqué,
 - décide de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG,
 - décide d'allouer à M. Le Trésorier Principal pour la durée du mandat municipal l'indemnité de conseil fixée au taux de 50 % conformément aux prescriptions de l'article 4 de l'arrêté interministériel en date du 16 décembre 1983,
 - inscrit les crédits nécessaires au budget à l'article 6225,
 - accepte la convention tripartite de partenariat Jeunesse St-Hilaire pour 2015 entre la Fédération des Foyers Ruraux de la Haute-Garonne, le Foyer Rural de St-Hilaire et la Mairie de St-Hilaire,
 - approuve le versement d'une contribution de 19640 € à verser à la FDFR31 pour la gestion des structures concernées durant l'année 2015 ; les sommes nécessaires seront inscrites au B.P. 2015 et suivants,
 - approuve également le reversement à la FDFR31 de la somme versée par la CAM dans le cadre du contrat éducatif local,
 - approuve l'opération du projet de bail social établi avec la société Orange consistant à définir les conditions dans lesquelles la commune autorise l'implantation, l'exploitation et l'entretien des installations de télécommunications nécessaires à l'amélioration du Haut Débit Orange,
 - prend acte de la présentation du rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération du Muretain
- Les Conseils municipaux sont publics, chacun peut y assister librement.**

Les délibérations sont consultables en mairie.

Commémoration du 11 novembre

1914... Il y a cent ans.

C'est sous un pâle soleil ce 11 novembre que se sont réunis adultes de tous âges, enfants, familles des disparus, pour commémorer le Centenaire de la guerre 14-18. Après le dépôt de la gerbe au pied du Monument aux morts de la commune par M. Le Maire et les représentants des anciens combattants, lecture est faite du message officiel de Monsieur Le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

Sont ensuite appelés les huit jeunes hommes de notre commune qui ont donné leur vie durant le conflit et sont "Morts pour la France". Une rapide évocation des conditions de la mort de chacun d'eux est ensuite lue à tour de rôle par des adolescents de l'Espace Jeunes et des membres du Conseil municipal. Après la sonnerie aux morts, une minute de silence est observée et la Marseillaise viendra ponctuer la fin de la cérémonie.

Les participants sont ensuite invités par M. Le Maire à se retrouver autour d'un petit déjeuner convivial organisé par la municipalité à la salle des fêtes. ■



Ouvrons le livre d'histoire

Une exposition, les 10 et 11 novembre dans cette même salle des fêtes, était dédiée à cette période qui a vu tant de malheurs s'abattre dans nos villages et retraçait les événements tragiques qui ont bouleversé les familles durant ces 4 terribles années.

Le 11 novembre 1918 s'achevait le plus terrible conflit que l'humanité ait connu jusqu'alors.

Les enfants des écoles, venus avec leurs enseignants, ont été très attentifs et ont pu poser des questions, notamment à Mme Albaret de l'association "Les fils de tués de la Haute-Garonne" ainsi qu'à M. Loubinoux avec qui ils ont partagé leurs histoires familiales et à qui nous disons un grand merci pour leur aimable participation.

Nous tenons également à remercier les habitants du village qui, par le prêt de leurs documents et objets présentés au public, ont contribué à la réussite de cette exposition. ■



Don

Monsieur Roger GOUDET, Maire de la commune de 1989 à 1995, a offert à la Mairie deux agrandissements d'anciennes photographies de Saint-Hilaire.

L'une de 1912 représente la partie Nord de la rue d'Occitanie avec la halle qui abritait les charrettes et les divers matériels agricoles ; c'était sa fonction première. L'autre montre le milieu de la même rue d'Occitanie toujours à la même époque. A cette époque la commune comptait 215 habitants ainsi que : deux aubergistes cafés-limonadiers, un marchand de bestiaux, un boucher, un boulanger, un chaisier, un coiffeur, deux couturiers, deux épiciers-merciers, un forgeron maréchal-ferrant, un marchand de fourrage, un menuisier-ébéniste, deux repasseuses,



un courtier en vins. **Merci à Monsieur GOUDET pour ce don qui sert la mémoire de la commune.** ■

Les manifestations importantes du Foyer Rural

La Bourse aux vêtements

Il s'agit d'une braderie qui permet à la population du village soit de déposer à la vente des vêtements en bon état et propres qui n'ont plus d'utilité au sein des familles pour des raisons très diverses soit, à l'inverse, de pouvoir acquérir, pour un coût particulièrement modeste, des affaires peu portées et qui feront encore les beaux jours de nombreuses personnes, notamment des enfants.

Ce type d'activité dure une journée. Le F.R. l'organise depuis 2008, deux fois par an : en avril mais aussi en octobre et pour cette dernière période on peut y trouver en outre des jeux ou des jouets pour les enfants en raison du Noël qui s'approche.

Si cette manifestation dégage quelques excédents le F.R. en reverse une partie pour aider le Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) à financer ses œuvres sociales.

Le Vide-Grenier

C'est l'activité qui contribue le plus aux ressources du Foyer rural. Cela lui permet ainsi de maintenir le fonctionnement annuel de ses diverses sections sportives, de loisirs ou culturelles, souvent déficitaires en raison de la modeste contribution demandée aux participants. La manifestation a lieu tous

les ans au mois de mai sur la plaine sportive. Elle réunit beaucoup de monde, plus de cent exposants et beaucoup de curieux qui viennent essayer de dénicher la bonne affaire.

Une nouveauté en 2014

Le Foyer rural a accueilli et organisé pour la première fois cette année, en collaboration avec la Fédération Départementale des FR, la « Coupe du Comminges » du jeu de « la Quille au Maillet ». Cette manifestation qui s'est déroulée en septembre dernier a réuni des équipes (de 3 joueurs) issues de nombreux F.R. de la région La population a ainsi découvert un vieux jeu pratiqué depuis longtemps dans les villages de la Gascogne et qui a vocation à réunir tous les membres d'une même famille de 8 à 88 ans, une à deux fois par semaine, pour rivaliser d'adresse mais aussi développer les échanges et la solidarité des populations rurales.

Pour 2015,

Le Conseil d'administration du F.R. de St Hilaire prépare un programme qu'il espère attractif pour tous les habitants. **Il souhaite pour ces derniers une bonne et heureuse année 2015 et formule le vœu de les rencontrer souvent et nombreux aux diverses activités qui leur seront proposées.** ■

Le Club de l'Amitié à Venise - 20/25 septembre 2014

Samedi 20 septembre, 30 voyageurs sont partis en autocar pour la découverte de Venise, direction la Côte d'Azur et ensuite l'Italie.

Première découverte pour quelques uns, redécouverte pour d'autres, et retour vers leur terre natale pour certains. Le périple s'est poursuivi les jours suivants : Savone, le lac de Garde, la presqu'île de Sirmione, Lido di Jesolo lagune de Venise, puis Venise la sublime avec sa place Saint-Marc, sa basilique, son palais des Doges, ses gondoles, et l'inéluctable pont des Soupirs. Ensuite les îles de La Lagune, avec

Murano l'île des maîtres-verriers, Burano village de pêcheurs aux maisons colorées réputé pour ses dentelles. Artisanat très apprécié vu le nombre de paquets dont chacun était chargé en fin de journée. Et puis le chemin du retour, très animé, en chansons, avec au passage visite de Padoue et de la Basilique St-Antoine.

Séjour réussi, à quand le prochain voyage ? ■



Le Club de l'Amitié : Repas dansant de fin d'année

Pour célébrer l'année qui s'achève, c'est à un repas dansant qu'ont été conviés les aînés du Club de l'Amitié de Saint-Hilaire à la salle des fêtes de Lavernose-Lacasse le dimanche 21 décembre. C'est par un discours que La Présidente Mme Yvette BOUFARTIGUES et M. Le Maire André MORERE ont ouvert le repas. Un repas festif et copieux apprécié par tous, les mets et les vins servis offraient un avant

goût des fêtes de fin d'année et permis à chacun de faire le plein de bonne humeur et d'entrain sur la piste de danse, animée par l'orchestre Génération Musette, où chacun a pu renouer avec la tradition des bals d'antan sur des airs de tango, paso, valse, chacha... C'est dans une belle ambiance festive que s'est terminée la journée en se promettant de recommencer l'année prochaine. ■



Lumières et saveurs de Noël - 20 décembre 2014

La quatrième édition par PIPA de la soirée châtaignes et vin chaud sous la halle du village a attiré un très nombreux public, qui profitant d'un temps clément est venu passer un agréable moment.

Les bénévoles étaient nombreux à s'affairer, Christian, François, à faire griller les châtaignes alors que les dames, Jacqueline, Geneviève, Roselyne, Nelly, servaient le vin chaud, et Claude, Margaux, les petits gâteaux. Pendant ce temps, les enfants des écoles, accompagnés par Isabelle et Sabine, entonnaient

des chants de Noël. En fin de soirée, le Président de l'association François RIOU, satisfait de la réussite de cette sympathique manifestation, remerciait toutes les personnes ayant répondu à l'invitation, ainsi que les bénévoles. ■



Le Noël du relais des assistantes maternelles

Les tout petits accueillis par les assistantes maternelles de l'association "Les Assistantes Maternelles de Saint-Hilaire" ont été émerveillés par la visite surprise du Père Noël le jeudi 11 décembre dernier. Toutes les assistantes maternelles de l'association vous souhaitent ainsi qu'à vos proches une bonne année. ■



» Les dates à retenir

JANVIER

- 4 janvier : Ronde des crèches dans le Gers (*Club de l'Amitié*)
- 8 janvier : Le Café du Jeudi (CCAS)
- 10 janvier : Atelier intergénérationnel, création d'une haie sauvage avec plantation de jeunes arbres (*Les Amis de St-Hilaire*)
- 16 janvier : Animation d'ateliers à l'école élémentaire auprès des CE2 et CM1 par des ornithologues de *Nature Midi-Pyrénées* sur le thème "Agir pour les rapaces" (*Les Amis de St-Hilaire*)
- 18 janvier : Assemblée générale - Galette des rois (*Club de l'Amitié*)
- 18 janvier : Fermeture de la chasse (sauf gibier d'eau et battues au grand gibier) (ACCA)

FEVRIER

- 5 février : Le Café du Jeudi (CCAS)
- 7 février : Assemblée générale (*Les Amis de St-Hilaire*)
- 8 février : Concours officiel de pétanque* (*Petanqua*)
- 19 février : Repas mensuel et jeux (*Club de l'Amitié*)
- 21 février : Repas fin de saison à la salle des fêtes (ACCA)
- 27 février : Soirée Garbure (*PIPA*)
- 28 février : Fermeture générale de la chasse (ACCA)
- 28 février : Atelier enfants/adultes autour "potiron/citrouille" - déco + recettes (*Les Amis de St-Hilaire*)

MARS

- 1 mars : Concours officiel de pétanque* (*Petanqua*)
- 5 mars : Le Café du Jeudi (CCAS)
- 19 mars : Repas mensuel et jeux (*Club de l'Amitié*)
- 21 mars : Harmonie de Venerque à l'église (*PIPA* - à défaut le 14 mars)
- 28 mars : Stage de botanique inventaire des plantes sauvages comestibles présentes sur le territoire de St-Hilaire + cuisine avec les plantes récoltées (*Les Amis de St-Hilaire*)
- mars : Sortie Carnaval d'Albi (*Club de l'Amitié* - date exacte non communiquée)

AVRIL

- 2 avril : Le Café du Jeudi (CCAS)
- 6 avril : Omelette pascale (*PIPA*)
- 11 avril : Atelier enfants moulage / plâtre de traces d'animaux (*Les Amis de St-Hilaire*)
- 19 avril : Repas dansant fête du printemps (*Club de l'Amitié*)

MAI

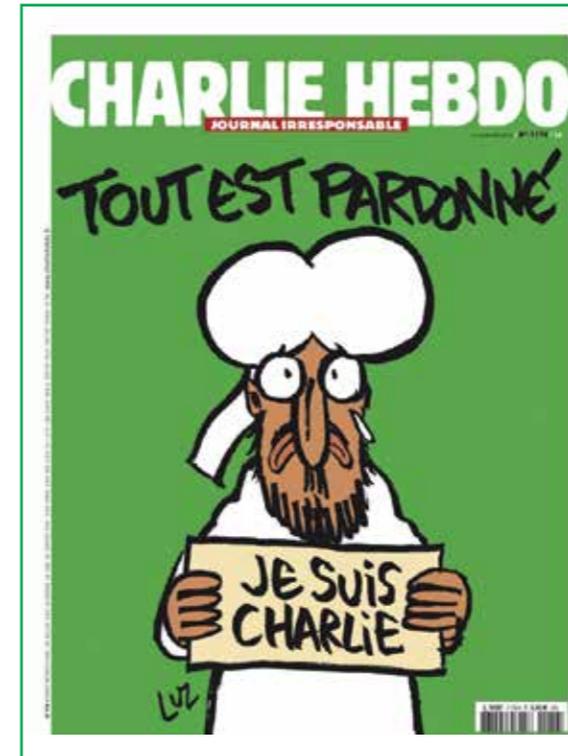
- 7 mai : Le Café du Jeudi (CCAS)
- 21 mai : Repas mensuel et jeux (*Club de l'Amitié*)
- 23/24 mai : Fête du foot et cassoulet plaine sportive (ESSH)
- 30 mai : Stage de botanique avec découvertes des plantes médicinales, récolte, préparation du repas, confection de sirop(s), onguent(s), pommade(s) (*Les Amis de St-Hilaire*)
- 31 mai : Concours officiel de pétanque* (*Petanqua*)

JUIN

- 4 juin : Le Café du Jeudi (CCAS)
- 5 juin : Assemblée générale annuelle (ACCA)
- 7 juin : Sortie Castres-Le Sidobre (*Club de l'Amitié*)
- 18 juin : Repas plein air sous la halle (*Club de l'Amitié*)
- 20 juin : Feux de la Saint-Jean (*PIPA*)
- 20 juin : Concours officiel de pétanque* (*Petanqua*)

* Licence obligatoire

JE SUIS CHARLIE



Attentats de Paris et de Charlie Hebdo

À Saint-Hilaire, comme partout en France, l'attentat contre Charlie Hebdo, l'assassinat des policiers et l'attentat commis dans le magasin casher de Paris, ont marqué les habitants du village.

De nombreux témoignages ont été accolés sur le panneau d'expression mis en place par la mairie. Les élus et personnels présents le jeudi 8 ont respecté la minute de silence autour de ce panneau. Le pavoisement communal (mairie et école) a été mis en berne. ■



» Pour que ça aille mieux entre nous

Dégradations des biens publics : respectons notre cadre de vie

Des dégradations et incivilités ont été constatées ces derniers temps dans notre village :

- Porte de l'Espace Jeunes forcée (montant des travaux 4264 €),
- Vitres cassées aux écoles (montant des travaux 1100 €),
- Dépôts sauvages de déchets (caravane pleine de détritrus abandonnée).

Pour rappel, ces agissements sont des délits que la commune dénonce systématiquement à la gendarmerie par un dépôt de plainte. ■

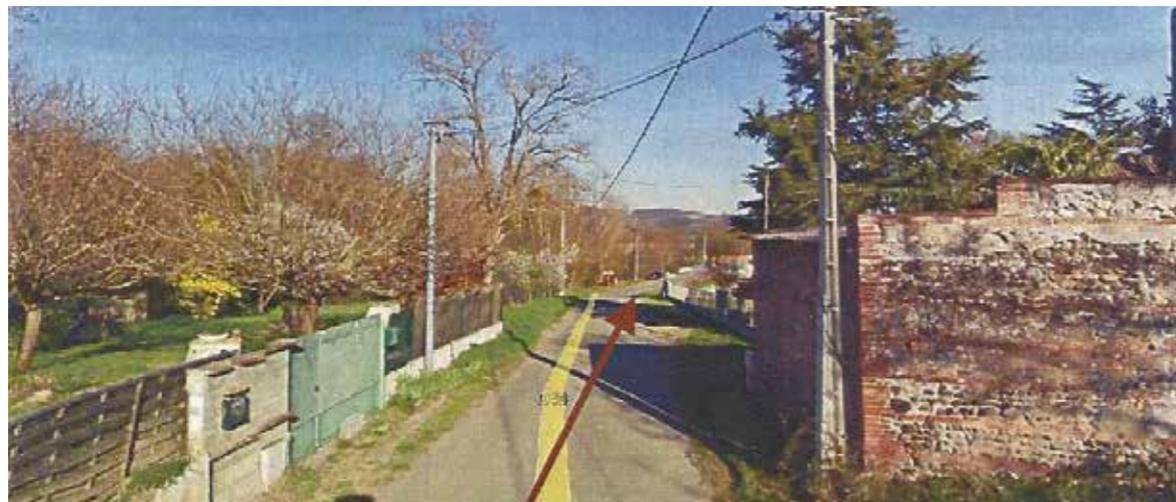


» Extension du réseau d'assainissement collectif

Les représentants de la commune au sein du syndicat de l'assainissement ont porté avec détermination l'extension du réseau collectif sur les zones urbanisées qui en sont encore dépourvues.

Le cabinet d'étude missionné par le syndicat a présenté, suite à notre sollicitation, un nouveau projet pour les zones de Villeneuve et du Macary. Lors du dépôt de demande de subvention, les services du Conseil Général ont fait apparaître l'incompatibilité du zonage du schéma d'assainissement du PLU avec le projet d'extension du réseau collectif.

En effet le PLU classait les rues du Moulin et la rue des Pyrénées en zone assainissement autonome. Cette anomalie a été corrigée lors du conseil municipal du 15 décembre dernier. Cette correction permettra de lancer la première tranche des travaux d'extension. La station de relèvement de Villeneuve et les branchements des habitations de ce quartier sont programmés pour 2015. ■



Poursuite assainissement sous route départementale de Villeneuve à la rue des Pyrénées

» Elagage et lignes électriques

● L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant :

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété notamment si les trois conditions suivantes sont réunies :

- La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique,
- Les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation,
- L'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une Déclaration de projets de Travaux - Déclaration d'Intervention de Commencement de Travaux (DT-DICT) sur www/reseaux-et-canalisation.ineris.fr

● L'élagage est à la charge d'ERDF :

Dans les autres cas, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée. ■



» Détecteurs de fumée

Equipez votre logement de détecteurs de fumée

Le **8 mars 2015 au plus tard**, chaque occupant devra avoir installé au moins un détecteur de fumée dans son logement. Il doit être muni du marquage CE et présenter toutes les garanties de conformité à la norme européenne harmonisée NF EN 14604. Cela est simple et à la portée de tous. Il suffit de 2 vis et d'un tournevis. ■



» Petit rappel

Pensez à apposer la plaque de numérotation sur la façade de votre maison. ■



» Encombrants

- mardi 24 mars 2015
- mardi 16 juin 2015
- mardi 22 septembre 2015
- mardi 8 décembre 2015

» Voeux de la mairie

M. le maire a tenu à respecter la tradition des vœux. Vendredi 16 janvier les responsables associatifs, les élu(es) les membres des commissions communales ont été conviés à ce moment convivial pour célébrer la nouvelle année.

Dans son discours André Morère a souligné avec émotion l'élan populaire qui s'est soulevé contre les assassinats des dessinateurs de Charlie Hebdo, des policiers et des personnes dans un magasin casher de Paris. St-Hilaire s'est associé à cet élan par les habitants qui se sont largement exprimés sur le panneau mis à leur disposition devant la mairie. Lors de cette cérémonie les participants ont pu voir les dessins émouvants qu'ont réalisés les enfants de l'école sur ces terribles événements.

Ensuite M. le maire a souligné **la vitalité de notre village**, de ses associations, de ses services publics (l'école, l'ALAE, les services de la CAM, les services municipaux), de ses acteurs économiques et du personnel territorial ;

Il a salué **l'engagement de l'équipe municipale** avec les membres des commissions pour une bonne gestion de la commune et ce dans un contexte difficile décrit dans l'édito de ce bulletin.

Pour conclure il a assuré que cette vitalité communale est le meilleur moyen pour forger ensemble de la force et de l'humanité à la fois pour le village et pour le pays. ■



» Infos Mairie

Attention changement d'horaires

Ouverture de la Mairie

- Lundi - mercredi - jeudi - vendredi
8h30-12h et 14h-18h
- Fermeture le mardi
- Le samedi :
permanence d'un élu de 10h à 12h
Tél : 05 34 46 01 90 - Télécopie : 05 34 46 01 94
Messagerie : mairie.sthilaire31@wanadoo.fr

En cas d'urgence

**La Mairie a mis en place un n° d'astreinte téléphonique, EN CAS D'URGENCE :
06 81 45 79 23**

- du lundi soir au vendredi matin
de 18h à 8h30 du matin
- du vendredi soir 18h au lundi matin 8h30
- les jours fériés

Contact par mail

vous pouvez désormais joindre chaque élu en persone en composant :

son prénom.son nom@mairie-sthilaire31.fr

» Etat Civil

Naissances

- CABANNES Mathilde, 26 mai 2014
- BAYLAC Ethan, 13 juin 2014
- BRASART Axelle, 15 juin 2014
- SOPHY Lise, 9 septembre 2014
- MORENO Léa, 18 octobre 2014
- ABADIE Lola, 3 novembre 2014
- TROPIS Adèle, 19 décembre 2014

Décès

- SENTENAC Jean-Claude, 26 juin 2014
- BERARDO Rosa, épouse PEDUSSAULT,
5 juillet 2014